



LE 4^e SYLVOTROPHEE POUR LE MORVAN

mettons en avant les gestions multifonctionnelles des forêts et les personnes qui les mettent en œuvre

Une idée originale

Le SylvoTrophée a été créé en 2017 à l'initiative du Parc du Haut-Jura et de 4 autres Parcs de l'Est de la France et de Suisse, à l'image du concours Prairies Fleuries. Il a pour objectifs :

- **La mise en lumière de forestiers du territoire** qui ont adopté une gestion dite multifonctionnelle de leurs forêts
- La création d'un **lieu d'échanges et de débats entre acteurs du monde sylvicole**

Déjà **11 propriétaires, privés et publics**, ont participé aux précédentes éditions du SylvoTrophée en 2018, 2019 et 2021.

Vincent Peressotti, lauréat de la première édition, témoigne :

« *Je suis fier et très content d'avoir pu participer et côtoyer ce jury. Je trouve que ces deux heures passées en forêt à échanger et débattre entre gens passionnés, c'était vraiment un moment presque magique.* ».

Florent Cavelier, Représentant du CHU de Dijon lauréat en 2021 :

« *Ce prix est avant tout la reconnaissance d'un travail, d'un savoir-faire* »

Vincent Czyzewicz, gestionnaire de la forêt lauréat en 2021 :

« *Le concours SylvoTrophée, est l'occasion de découvrir différentes façons de gérer la forêt de manière respectueuse et permet de mettre en valeur les bonnes pratiques sylvicoles* »

La gestion « multifonctionnelle » : qu'est-ce que c'est ?

La **gestion multifonctionnelle** des forêts repose sur la prise en compte d'un ensemble d'enjeux. C'est une gestion de la forêt permettant à la fois de produire des bois de qualité, d'accueillir la biodiversité forestière et de proposer un espace de loisirs et de ressourcement accessible à tout le monde. Seule une gestion forestière équilibrée et bien pensée est à même de façonner une forêt apte à remplir les multiples rôles qu'on lui attribue : économique, écologique et social.

On peut la résumer ainsi : **une gestion multifonctionnelle permet d'exploiter le potentiel économique de la forêt tout en respectant l'environnement, la biodiversité et les autres usages.**

L'édition 2023

Cette 4^{ème} édition est organisée en partenariat entre le Parc naturel régional du Morvan, le CRPF et l'ONF.

Il s'adresse aux propriétaires privés ou publics possédant des peuplements forestiers au sein du Parc. Tout peuplement candidat doit répondre aux critères suivants :

- **doit faire de 4 à 10 hectares ;**
- **doit avoir fait l'objet d'une exploitation (une coupe) au cours des 10 dernières années ;**
- **doit être en règle concernant ses documents de gestion durable si elle y est soumise ;**
- **doit comporter un minimum de 20 % de feuillus d'essences autochtones (Chêne, Hêtre, Érable, Châtaignier, etc.).**

Le SylvoTrophées 2023 aura lieu les 8 et 9 juin. Les **propriétaires forestiers sont invités à candidater** en duo avec leur gestionnaire, ou à plusieurs petits propriétaires. Les dossiers de candidature sont à récupérer auprès du chargé de mission forêt du Parc du Morvan, Théo Damasio (03 86 78 79 35 – theo.damasio@parcdumorvan.org) ou sur le site internet du Parc et **sont à retourner complet avant le 1^{er} mai.**

Une fois les candidatures récoltées, une **présélection** identifiera les parcelles en lice pour l'édition 2023. Qui dit concours dit **jury**, et celui du SylvoTrophée est bien garni. Le Parc a réuni des jurés de tous bords – **professionnels reconnus de la filière forêt-bois, de l'écologie et du tourisme** – afin de visiter les parcelles et d'élire un lauréat. Munis de grilles de notation, les jurés s'appuieront sur les **observations de terrain** et sur les **échanges** avec les candidats pour faire leur choix.

Le lauréat et les candidats sélectionnés seront récompensés pour leur gestion lors d'une **remise des prix ultérieure.**

Contact presse

Théo DAMASIO : tél. 03 86 78 79 35
courriel : theo.damasio@parcdumorvan.org



Cofinancé par
l'Union européenne

